

**COMMUNE DE MANIGOD
HAUTE-SAVOIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le 18 mai, le Conseil Municipal de la Commune de MANIGOD, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de M. CHAUSSON Stéphane, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Pouvoirs : 3

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/05/2022

Présents : Mmes MM. CHAUSSON Stéphane, LAPALUS Didier, GRANGER Sylvie, BERNARD-GRANGER Guy, VEYRAT DE LACHENAL Dorine, PERRISSIN-FABERT Marielle, PACCARD Jean-François, VEYRAT-DUREBEX Nicolas, VITTET Anne-Sophie, LOUBET-GUELPA Isabelle, LEBEAU Maïwenn.

Excusés ou absents : DREAN Alain, PERRILLAT-MERCEROZ Philippe (pouvoir à Nicolas VEYRAT-DUREBEX), GANGNARD Frédéric (pouvoir à Marielle PERRISSIN-FABERT) ASSIER Angélique (pouvoir à Didier LAPALUS)

Mme Maïwenn LEBEAU est élue secrétaire.

oooooooooooo

**D2022-41 OBJET : AVENANT 2 CONVENTION PLURIANNUELLE D'ALPAGE LES
RECOURBES**

Une convention pluriannuelle de pâturage avait été signée le 11/03/2005 entre la Commune de Manigod et M. RICCHARME Claude pour l'exploitation de l'alpage communal des Recourbes. Cette convention avait ensuite été transférée par avenant n°1 à Mme Roselyne BLANC le 28/09/2016.

Par courrier en date du 4 mai 2022 Mme Roselyne BLANC a déclaré cesser l'exploitation de l'alpage communal des Recourbes au profit du GAEC La Rose Blanche. Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de transférer par avenant n°2 la convention pluriannuelle de pâturage du 11/03/2005 au GAEC La Rose Blanche.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

-AUTORISE le transfert de la convention de pâturage des Recourbes du 11/03/2005 au profit du GAEC La Rose Blanche

-AUTORISE le Maire à signer ledit avenant.

Fait et délibéré aux lieu et date susdits. Au registre suivent les signatures des membres présents à la séance.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération télétransmise en Préfecture le 25/05/22 et publiée ou notifiée le 25/05/22

Fait à MANIGOD,

Le Maire,

Stéphane CHAUSSON

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'Mairie de Manigod' and 'Haute Savoie' around a central emblem.